Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 38 (1909)

Heft: 19

Rubrik: Conférence générale du corps enseignant du VIIme arrondissement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONFÉRENCE GÉNÉRALE
du corps enseignant du VIIme arrondissement.

Le corps enseignant du VIIme arrondissement était convoqué en conférence générale d'automne, mercredi 27 octobre, à Châtel-Saint-Denis.

A 1 h. précise de l'après-midi s'ouvre la séance que préside M. l'inspecteur Barbey. Assistent à la conférence M. Oberson, préfet, M. l'abbé Magnin, rév. curé du Crêt, M. l'abbé Dessarzin, professeur et M. l'abbé Sapin, rév. vicaire.

Il est nécessaire, dit M. l'Inspecteur, de reprendre contact avant le semestre d'hiver, afin que l'on fasse progresser nos écoles par un redoublement de zèle et par l'application des méthodes. Des paroles de bienvenue sont adressées à M. le Préfet et aux jeunes maîtres.

Après avoir indiqué le programme détaillé des cours de perfectionnement, M. le Président donne lecture de deux lettres venant de la Direction de l'Instruction publique. La première est une circulaire adressée au corps enseignant primaire et secondaire, public ou privé, concernant les attentats commis par des enfants contre la sécurité des chemins de fer. Les maîtres sont priés d'avertir leurs élèves à ce sujet au commencement de chaque semestre. M. le Préfet fait observer, avec raison, que les enfants s'attaquent de préférence aux conduites électriques et aux isolateurs. De la seconde lettre, il résulte que tout membre du corps enseignant est tenu de faire les travaux imposés à tous par M. l'Inspecteur.

Parmi les nombreux tractanda figurant à l'ordre du jour, signalons : 1° Examens de gymnastique; 2° Directions relatives à l'enseignement de la grammaire; 3° Enseignement des branches civiques à l'école; 4° Etat des écoles de l'arrondissement; 5° Conférence sur « l'Ecole et le caractère » par M. l'abbé Magnin, rév. curé du Crêt.

I. Examens de gymnastique.

Ces examens ont donné d'excellents résultats. Des trois cercles dont se compose l'arrondissement, la Basse-Veveyse s'est surpassée. Un instituteur a réclamé à bon droit que la gymnastique soit donnée dans toutes les écoles, même dans celles des jeunes filles. M. l'Inspecteur nous fait part des impressions qu'il a rapportées de la réunion des maîtres de

gymnastique à Bâle, à laquelle il a participé. Dans ce canton, la gymnastique s'adresse aussi bien aux filles qu'aux garçons; les maîtres forment entre eux des sections de gymnastique. Deux ou trois cents garçons ont exécuté des chants à la perfection. Qu'on ne dise plus après cela que nos garçons manquent de dispositions pour cette branche.

II. Directions relatives à l'enseignement de la grammaire.

Notre méthode de grammaire est bonne. Ses adversaires sont ceux qui ne la connaissent pas d'une façon approfondie ou ceux qui, la connaissant, ne la veulent point mettre en pratique parce qu'elle réclame trop de travail de leur part. Les uns ont tâtonné dans son application; mais ceux qui l'ont bien enseignée s'en trouvent si bien que pour aucune raison ils ne voudraient l'abandonner. Pour réussir, il est nécessaire d'appliquer les principes suivants : 1° Le maître doit étudier sa grammaire lui-même; 2° Etablir le programme détaillé pour son école ; 3° Faire tirer la règle d'exemples choisis, employer l'intuition, avoir recours aux comparaisons; 4° Il faut surtout bien préparer les exercices d'application. Pour faire passer dans la pratique ces directions, le corps enseignant doit établir un programme détaillé qui comprendra les matières parcourues dans le semestre d'été et celles qui seront étudiées dans celui d'hiver. On aura soin d'y mettre beaucoup d'ordre. Un numéro correspondra à chaque leçon qui sera donnée. Dès le début, il importe de mener de front le verbe avec les autres parties du discours. Chaque semaine une demi-heure sera réservée pour l'étude des mots invariables marchant de pair avec l'analyse logique.

III. Enseignement des branches civiques à l'école.

Sur ce sujet qui devient de jour en jour plus important, M. Ducry, instituteur à Granges, a lu un intéressant travail qui a mérité les félicitations de M. l'Inspecteur. L'histoire, dit-il, doit avoir pour but de développer le patriotisme. Comment occuper les deux cours à la fois? On y arrivera si, en dehors des leçons communes, le cours moyen est appliqué à une tâche écrite telle que relever un résumé, répondre à quelques questions, etc. La géographie doit commencer par des causeries. La partie physique sera étudiée par régions. Il faut faire parler beaucoup à la carte, éviter l'abus des détails et ne pas rendre l'enseignement trop livresque. En

instruction civique, il est nécessaire d'insister sur la distinction des trois pouvoirs. Employons constamment l'intuition, les portraits, les comptes rendus, les journaux. L'emploi du manuel des connaissances civiques de M. Perriard est à recommander au cours de perfectionnement. Ne négligeons pas d'établir un musée d'instruction civique. Sur la proposition de M. Morel, instituteur à Bossonnens, l'assemblée a adopté le vœu suivant : « Il serait à désirer que le 1er août soit fêté par la jeunesse des écoles. On se réunirait à l'école durant la sonnerie des cloches; des chants seraient exécutés et l'instituteur ou un membre de l'autorité communale adresserait quelques mots de circonstance!»

IV. Etat des écoles de l'arrondissement.

Un petit aperçu est donné sur l'état des écoles de l'arrondissement. La moyenne des demi-jours de classe ascende à 379. Au-dessus de cette moyenne sont 24 écoles et au-dessous, 26. Deux grandes causes entravent le succès de nos écoles; l'abus des vacances et la fréquentation irrégulière. Il y a lieu aussi de protester contre les présidents de commission d'école qui accordent trop de congés; M. le Président signale encore les occupations accessoires comme étant nuisibles aux progrès; il nous exhorte à nous attacher de plus en plus à notre vocation afin de nous consacrer sans réserve à notre noble mission!

V. Conférence sur « L'école et le caractère »

Par M. l'abbé Magnin, révérend curé du Crêt.

Voilà bien un sujet « actuel ». Le conférencier l'a traité de manière à intéresser les auditeurs. Le caractère, dit-il, est la résultante du tempérament et des habitudes. Il faut prendre le tempérament tel qu'il est. Les habitudes, par contre, peuvent être améliorées. Le caractère dépend de la formation de la conscience, de la volonté et du cœur. Pour la conscience il faut la droiture; pour la volonté, la fermeté; pour le cœur, la bonté; pour l'extérieur, la tenue. Cette formation doit durer toute la vie.

Ces idées ont constitué la charpente de cette instructive causerie. Glanons encore quelques pensées pour la vie pratique. Un grand danger pour l'école est le mensonge dont les causes sont multiples. Aidons les enfants à avouer leurs fautes. Apprenons-leur à se vaincre et à faire des sacrifices selon la

maxime de saint François de Sales : « Je ferai de tout mon cœur ce que mon cœur ne voudrait pas faire. » Un proverbe dit qu'il n'est pas de ronces que le soleil ne fasse fleurir. A l'école, la bonté est ce soleil qui fera toujours produire quelque bien. Présentons l'obéissance comme un acte de générosité. Faisons intervenir dans le travail le puissant levier de l'idéal et de la vertu. P.

BIBLIOGRAPHIES

I

Ami Simond : **Les verbes français conjugués sans abréviation à l'usage des élèves de langue étrangère,** in-18, de 64 pages, Lausanne, Payot et Cie, 1910.

Tous ceux qui apprennent le français trouvent l'étude de nos verbes particulièrement ardue. C'est donc leur rendre service que de leur mettre entre les mains un instrument de travail qui facilite leur tâche. Tel est le but que M. Ami Simond a voulu atteindre. Son petit volume est une adaptation de celui que Mlle Thirion a publié chez Hachette, à Londres, et qui vient d'atteindre sa 18me édition.

II

Der unbekannte Pestalozzi, der Sozialpolitiker und Sozialpädagoge von Robert Seidel, Privatdozent am Eidgenössischen Polytechnikum und an der Universität Zürich, (32 Seiten 8o) Zürich 1909. Verlag : Art. Institut Orell Füssli.

Dans cet opuscule, l'auteur parle tour à tour de la grandeur de Pestalozzi, de ses idées politiques et sociales, enfin de sa conception religieuse. Les citations que M. le Dr Robert Seidel a faites, prouvent que Pestalozzi a commis bien des erreurs en matière de théologie. Le travail de M. Seidel est très documenté ; il nous révèle le célèbre pédagogue zurichois sous un jour peu connu jusqu'ici.

III

Les feuilles d'hygiène et de médecine populaire. Revue mensuelle paraissant à Neuchâtel. — Attinger, Frères, éditeurs, Neuchâtel. — Rédacteur en chef : G. Sandoz, Dr en médecine. — Un an : Suisse, prix : 2 fr. 50. Etranger, 3 fr.

Les éditeurs envoient avec plaisir, sans frais, les numéros spécimens qu'on leur demande.

IV

Etienne Descloux, prêtre du diocèse de Lausanne et Genève, **Devoirs des parents envers leurs enfants,** un opuscule de 113 pages, Fribourg, Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, 1909.